Préfeuture de Police

1

COLIX " C.

pirculica de la Pelios Eunicipale.

Paris, le 13 Juillet 1942.

### SECRET

Fist-Majer Buresu — A

#### CINCULAINE Nº 173 - 42

à Massieurs les Canxissaires Divisionnaires, Commissaires de Voie Publique et des Cirocoscriptions de Paulieue.
(En communication à Direction P.J. - R.Gr. - Gendarmerie et Garde de Paris).

Les Autorités Cocupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un mortain nombre de Juifs étrangers.

### I - PRINCIPES

# 1 - 1 qui s'applique cette me sure ?

# e ) Catégories :

La mesure dont il-s'agit, ne concerne que les Juise des nationalités suivantes s

- 23 lemanda
- . Autrichians
- Polonais
- Tobscoslevaques
- Russes ( réfugiés ou soviétiques, o'est-à-dire "blancs" ou "rouges")
- spetrides, o'est-à-dire de nationalité inléterminée.

## b) Les et sexe s

Elle concerne tous les juifs des nationalités si-dessus, quel que soit leur bers, pourre qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans (les femmes de 16 à 55 ans). Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en nême temps que les parents.

#### Déregations :

Paragraphe a)

No tombent pas sous le coup de la mesure s

- les femmes exceintes dont l'accomphement serait proche
- les femmes mourrisment au sein leur bébé
- les femmes syent un enfant de moins de 2 ans, c'est-à-dire né après le ler Juillet 1940
- les femmes de prisonniers de guerre
- les veuves ou voufe syent été mariés à un mon-juif
- les juits ou juives mariés à des non-juifs, et faisant la preuve, d'une part, de leurs lienz légitimes, et d'sutre part, de la qualité de non-juif de leur conjoint.
- . 4 les juifs et juives porteurs de la carte de légitimation de l'Union Démirule
  - des laraélites de Prance, parte qui est de couleur bulle ou jaune elair.
    Les Juis ou juives dont l'époux légitime est d'une nationalité non visée au
  - les parents dont l'un su moins des enfants n'est pes juif.

Dans le cas cù un membre de la famille bénéficie de la dérogation, les enfants au sont pas emmenés, à moins qu'ila me soient juits et agés de la sur et plus.

#### I - Kracution :

Chaque inraélite (homme et femme) à arrêter fait l'objet étune flobe. Ces fiches sont classées par arrondissement et par ordre alphabétique.

Your constituerex des équipes d'arrestation. Chaque équipe seus composée d'un gardien en temme et d'un gardien en civil ou d'un impecteur des Esnasignaments Généraux ou de la Police Judiciaire.

Chaque équipe devra recevoir plusieurs flohas. A cet effet, l'ensemble des flohas d'un arrondissements ou d'une oirement ption sera remis par ma Bireotion ce jour à 21 haures.

Les équipes chargées des arrestations devront procéier avec le plus de repidité possible, sans parcles inutiles et sans commentaires. En cutre, su moment de l'arrestation, le bien-fondé ou le mal-fondéde celle-ci, n's pas à être discuté. C'est vous qui seres responsables des arrestations et examineres les cas litigieux, qui devront être signalés.

Vous instituerez, dans chacun des vos arrondissements ou circonscriptions, un ou plusieurs " centres primaires de rassemblement", que vous feres garder. C'est dans os su oés centres que seront examinés par vous les cas douteux. Si vous ne pouvez trancher la question, les intéressés suivront momentanément le sort des sutres.

Des autobus dont le nombre set indiqué plus loin, serent sis à votre disposition.

Lorsque vous sures un contingent suffisent pour remplir un autobus, vous dirigeres :

a) sur le Camp de Drenoy les individus ou familles n'ayant pas d'enfant de moins b) sur le Vélodroue d'Hiver : les autres.

En ce qui concerns le Camp de Dramby, le contingent prévu doit être de 6.000. En conséquence, chaque foix que vous feres un départupoux Brandy, vous feres connaître le nombre de personnes transportées dans ce camp à L'Etat-Major qui vous préviendre les que le maximum sera atteint. Vous dirigères alors les sutobus sur le Vélodrome d'Hiver.

Vous affecterez à chaque sutobus une escorte suffisante. Les glaces de le voiture devront dereurer fermées et la plate-forme sers reservée sur bagages. Vous rappelerez aux équipes apéciales d'arrestation, en leur en donnant lecture, les instructions contenues dans les consignes que vous renettres à chaqune d'elles avant de procéder aux opérations.

Vous leur indiquerez également, d'une façon matte, les renseignements qu'ils devront, après chaque arrestation, porter au verso de la fiche afférente à l personne arrêtée.

Vous me transmettres que le 18 su matin s

- I\* les fiches des personnes dont l'arrestation sura été opérée.
- 20 Len fiches des personnes disparuta.
- 3º Les fiches des personnes ayant changé d'adresse, et dont le nouvelle résidence est conmus à moins que cette dernière ne se trouve dans votre arrondissement.

Enfin, vous conserverez pour être exécutées ultérisurement les fiches des personnes momentanément absentes lors de la preuière tentative d'arrestation.

Pour que ma Direction soit informée de la marche des opérations, vous tiendrez su fur et à mesure, à votre Buresu, une compishilité conforme su classement ci-dessus.

Des appels généraux vous seront fréquenment suresaés pour le communio tion de ces renseignements.

Parmi les personnes arrêtées, vous distinguerez le noubre de celles conduites à Drancy de celles conduites au Vélodrome d'Hiver.

Pour familiter le montrôle, vous ferez porter su verso de la fiche, p un de vos secrétaires, la mention " Drandy ou Vélodrome d'River" selon le cas.

### II - EFFECTIFS ET MATERIEL

## 4 - Dispositions générales :

Les permissions seront suspendues du 15 courant à 18 heures au 17 courant à 23 heures et tous les cours supprimés jusqu'à la reprime des permissions.

Le service de garde des Etablissements allemande ne sera pas ausuré, sauf celui des parcs de stationnement et des garages installés dans les passages souterrains, du 15 courant à 21 heures 30 su 17 à 21 heures 30, asuf qualques rere exceptions dont vous serez seuls juges.

Un conséquence, les renforts fournis habituallament pour ce service spécial ne vous seront pas envoyés.

De cette situation, il résulte que chaque arrondissement peut sans difficulté affectuer à la constitution des "équipes spéciales" IO gardiens per brigade de roulement et la brigade D su complet, sans que le service normal de l'arrondissement en soit affecté, assuré qu'il sera par le reste de la brigade de roulement (dont l'effectif, du fait de la suppression des permissions, correspondre su moins à son effectif habituel).

Les gardiens désignés pour constituer les équipes spéciales seront exemptés de leur service normal d'arrondissement à partir du 15 écurant à 16 h. ils assureront à nouveau leur service habituel à partir du 17 ocurant à 23 heures.

Cour qi prendront le surveillence des établissements allemands le 17 courant à 21 h.30 devfont être libérés de tout service dans l'après-midi du nême jour.

# B - Equipes spéciales d'arrestation

### I - Renforts les 16 et 17 Juillet.

Les services détachant les effectifs oi-dessous insiqués devront prévoir l'encadrement normal, les chiffres donnés n'indiquant que le nombre des gerdiens. Les gradés n'intervisadiont pas dans les arrestations, mais agront employés selon vos instructions au contrôle et à la surveillance népessaires.

...

Reproduction de la circulaire par le centre de documentation juive contemporaine, cliquer ici

		- 4 -
aranda.	! Nombre total d'équipes!	的 医乳球形式 地名美国格尔特 可以 自己 新兴 医神经炎 医神经炎 医神经炎 化多种 医自己性 医自己性 化二十二烷 医电子 医神经炎 医神经病病
71011179	l à constituer par	Renforts reçus par les Arrandissements
sements	chaque Arrondissement	
	1	
	1 1	
Ier ?	1 8 équipes	
2 7	1 27 1	Reçoit 11 gardiens en civil du Ter Arrât.
2ms ?	33 " 1	10 gardiens en civil de l'Ecole Pratique
	1 . 1	To Bornzom on ATITY as I have a serief
3me 7	! - 156 !	Recoit 54 gardiens en tenue du les Arrt.
	1 ' 1	45 - du 14ms -
		I43 gardiens en civil de l'Ecole Pratique
2 ?	1 139 - 1	Regoit 50 gardiens en temme du 5me Arrt.
4.4	i f	25 - di 12ne -
	1	130 gardiens en civil de l'Ecole Pratique
•	1	Through Triangles of the Administrations
5mg ?	1 24 - 1	Reçoit 16 gardiens en civil de l'Ecole Pratique
6me ?	1 8 07 1	•
Cano.	1	
7me ?	4 1	
_	7	
Sme Cma	1 52 1	Reçoit 36 gardiens en oivil de l'Ecole Pratique
9110	1 ; ;	
IOme	1 , 152 1	Reçoit 30 gardiens en temas du 2me Arrt
	a . 4	55 — 6me 12 — 9me
	1	12 - 9me - 140 gardiens en civil de l'Roole Pratique
	1 1	THE BOULD OF THE PARTY OF THE P
200	1 246 - 1	Reçoit 53 gardiens en terme du 7me Arrt
	!	30 - Sme - 100 - deTEcole Pretique
		7 gardiens en civil du Sme Arrt
-	1 1	.10 - 7ms -
	1	220 inspecteurs des Renseignements Généraux
	1	
12me	34 -	Reçoit 22 gardiens en vivil de l'Evole Fratique
13000	32 - 1	- 2I
I4ma	1 17 - 1	- 5 -
[5me	1 23 - 1	- 13 -
16me	1 25 - 1	- 10 -
[726	1 25 - 1 1 121 - 1	- 33 gardiens en tems du 13me Arrt
[8me	1 121 -	36 - I5me -
	1	106 gardiens en civil de l'Ecole Pratique
	1	
(9me	III	hegolt 38 gardiens en tenne du 17me Arrt
	i	98 gerdiens en civil de l'Ecole Pratique
:Ome	1 255 - 1	Recoit IO gardiens en temme du 16me Arrt
	!	250 inspecteurs de la Police Judiciaire

## 2 - Horaire de travail des équipes spéciales.

Les inspecteurs et gardiens constituant les équipes spéciales d'errestation prendront leur service su Central de l'Arrondissement désigné, le 16 courant à 4 heures du matin. Ils effectueront leur service :

> I°- le 16 de 4 heures à 9 heures 30 et de 12 heures à 15 heures 30

20- le 17 de 4 heures à 13 heures.

C - Garde des Centresprimaires de rassemblement et socompagnement des satobus.

# I - Renforts des 16 et 17 Juillet :

Pour leur permettre d'assurer le garde de leurs centres primaires de rassemblement et l'accompagnement des détenus dens les autobus, les arrondissements les plus chargés recevront, en outre, les 16 et 17 Juillet les remorts suivants :

```
2mm Arrt
           1
                  I5 Gardes & pied
3me -
                  30 Gardiens de la C.H.R.
                  15 - des Cies de Circulation
5 - de l'Ecole Pratique
4me -
                  25 Gardes à pied
                  10
5me -
9me -
                  15
                  10 Gerdiens de l'Ecole Pratique
IOme -
                   30 Gardes à pied
XIme -
                  IO Gardiens de l'Ecole Pratique
                  IO - des Cies de Circulation
                  40 Gardes à mied
ISme -
                  IO
                   5 Gardiens de l'Ecole Pratique
I3me -
                  10 Gardes à pied
                   5 gardiens de l'Ecole Pratique
Idems-
                  10 Gardes à pied
                   5 gardiens de l'Ecole Pratique
                 10 Gardes à pied
Ibeme-
16èm-
          . .
                  IO gardes à pied
                   5 gardiens de l'Ecole Pratique
17me -
                  10 Gardes à pied
            2 .
                 25 Gardiens des Cies de Circulation
ISme -
            :
                  15 Gardss à pied
19me -
                  20 Gerdiens des Cies de Circulation
                  15 Gardes à pied
                  30 Gardiens des Cies de Circulation
20me -
                  30 Gardes à pied
```

### 2 - Horaire:

les renforts destinés à la garde des centres primaires de rassemblement et à l'accompagnement des autobus prendront leur service au Central de l'Arrondissement désigné le 16 Courant à 5 haures du matin.

His assuration's lour service les 16 et 17 Juillet :

Equipe No I de 5 heures à 12 heures.

.../.

### Equipe nº 2 de 12 heures à fin de service

En ce qui concerne les effectifs de la Garde de Paris, la relève surs lieu au gré du commandament.

### D - Circonscriptions de Banlieue.

Toutes les circonscriptions de baulieue, sauf celles des Lilas, de Montreuil, Saint-Ouen et Vincennes, constitueront leurs équipes spéciales d'arrestation, assureront la garde de leurs centres primaires de rassemblement et l'accompagnement, à l'aide de leurs propres effectifs.

En ce qui concerne le matériel, celui-ci vous sers envoyé après communications des chiffres aux appels généraux, de manière à organiser des itinéraires de transférement.

Suivant l'horaire et les detes fixées pour Paris, chapitre E, paragraphe 2, les renforts suivants seront fournis :

- SITHF-OURN : 20 gardiens en temme et 12 gardiens en civil fournis par la 2ème Division sur ses effectifs de banlieus.
- LES LILIS : 20 gendarmes et 14 gardiens en civil de l'Hoole Pratique
- MONTREUIL : 25 gendarmes et IS gardiens en civil de 1ºBocle Pratique
- VINCERNES : I5 gendarmes et 9 gardiens en civil de l'Eccle Pratique.

Dans les Circonscriptions des Lilas, Montreuil et Vincennes, les Cormissaires commenceront les opérations dès 4 heures du matin syec leurs propres effectifs et les gendarmes, et recevront les gardiens en civil de l'Ecole Pratique par le premier métro : c'est à dire sux environs de 6 heures 15.

### E - Matériel :

La Compagnie du Métropolitain, réseau de surface, enverra directement les 16 et 17 Juillet à 5 heures aux Centraux d'Arrondissement où ils resterent à votre disposition jusqu'à fin de service :

- Ier irrdt : I autobus - 2ème -: 1 - 3ème -: 3 - 4ème -2 3 1 I - 5ème -- бата -: I : I - 7èms -- ваше -: I-- 9ème -: 2. -- IOème --: 3. -Klème -: 7. -I2ème -1 2 - 13me -: I

---/-

```
- 14ème - : I autobus

- 15ème - : I -

- 16ème - : I -

- 17ème - : I -

- 18ème - : 3 -

- 19ème - : 3 -

- 20ème - : 7 -
```

A la Préfecture de Police (Caserne de la Cité) :

Lorsque vous n'aurez plus besoin des autobus, vous en svieeres d'urgence l'Et Major P.M.; et, de toute façon vous ne les renverrez qu'avec son accord.

En outre le Direction des Services Techniques tiendre à le disposition de l'E Najor de ma Direction, su garage, à partir du 16 juillet à 8 heures :

10 grands cars.

Les Arrondissements conserveront jusqu'à nouvel ordre les voiturettes mises à leur disposition pour le service spécial du 14 juillet, contrairement sur instruct de me Circulaire nº 170-42 du 13 juillet.

De plus, de 6 heures à 18 heures, les 16 et 17 juillet, un motocypliste sera mis, à la disposition de chacun des : 9ème, 10ème, Mème, 18ème, 19ème et 20ème Arrêts.

## F - Garde du Vélodrome d'Hiver :

La gerde du Vélodrome d'Hiver sora assurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieu par la Gendarmerie de la Région Parisienne et sous sa responsabilité.

## C - Tablem récapitulatif des fiches d'arrestations :

_			_	2	
ler	Arrat	134 -	1	isnières.	32
2èmi	- 6	579 -	1	Aubervillers	67
3∂ m		2 •675 -	1	Boulogne	96
40 me		2 .40I -	ı	Charenton	67 96 25 .8
5è™	- 1	414 -	1	Choisy-le-Rois	.8
6ème		143 -	1	Clichy	62
7ème	, ~	68 ~	1	Colombes	24
8ème	-	128 →	1	Courbevoie	34
9è™	- •	902 -	1	Gentilly	95
100me	-	2 •594 ~	3	Ivry-sdr-Seine	47
nèm	. ~	4. 235 ~	1	Les Liles	271
120 me	, -	588 -	3	Lovallois	47
130me		563 ~	1	Montreuil	330
14ème		295 -	1	Montrouge	.34
158m	-	397	ı	Nouilly-Bur-Seins	48
160m		424 -	1	Nogent-sur-Marns	50
17ème		424 -	1	Noisy-le-Seg	45
18ème		2. 075 -	Ä	Pastin	93
19ème	9	1; 917 -	1	Putesux	36
2.0èm		4. 378 -	1	Smint-Denis	63
		•	1	Saint-Maur	45

Reproduction de la circulaire par le centre de documentation juive contemporaine, cliquer ici

\*\*\*/\*\*\*

- R -

ì	Saint-Ouen	261
ţ	Sceaux	. 37
į	Valiva s	52
1	Vincennes	253

Le Directeur de la Police Municipale

MENNEQUIN .



Emile HENNEQUIN Directeur de la Police Municipale de Paris organisateur rafle Vél'd'Hiv, les 16-17 juillet 1942.

Né le 6 décembre 1887 à Paris 18e, HHENNEQUIN débuta en 1910 comme agent de la Police impériale de Russie à l'ambassade russe à Paris. Inspecteur stagiaire en 1912, titularisé en 1913, commissaire en 1922, il rejoint l'Indochine en 1931. Revenu à Paris en 1934, il est nommé commissaire du 15<sup>e</sup> arrondissement en 1936, puis du 9<sup>e</sup> en 1937. Commissaire divisionnaire en 1938, il est promu Directeur adjoint de la Police municipale le 1<sup>er</sup> décembre 1940. Gracié en 1948, il sera mis à la retraite d'office. Il est décédé le 7 octobre 1977 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Il aura survécu 35 ans à la rafle du Vél' d'Hiv dont il fut l'organisateur zélé...